




AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

OCIRP

protéger.agir.soutenir



Promouvoir un degré élevé de solidarité !

- Aux côtés des partenaires sociaux de la CCN 65
- Aux côtés des entreprises de la branche
- Aux côtés des salariés les plus fragiles

Un degré élevé de solidarité inclus dans votre contrat prévoyance !

Mécanisme légal prévu par vos partenaires sociaux dans le cadre de votre contrat de prévoyance collectif, le Degré Elevé de Solidarité prévoit un fonds social mutualisé destiné en priorité aux salariés vulnérables de votre branche professionnelle.

Ce fonds est alimenté par 2 % du montant global de la cotisation annuelle

sur l'ensemble du contrat collectif de prévoyance. **Les partenaires sociaux agissent de concert avec AG2R LA MONDIALE et l'OCIRP** pour proposer aux salariés des solutions sociales adaptées aux exigences particulières de votre environnement professionnel afin de faire face aux aléas de la vie.

Vous accompagner dans toutes les composantes de la vie sociale

Maladie, invalidité, décès, handicap, perte d'emploi ou situation de fragilité liée à la famille. AG2R LA MONDIALE et l'OCIRP vous accompagnent par le biais de professionnels de l'action sociale et de professionnels de la prévention en entreprise. Le fonds social de branche prévoit (en fonction des arbitrages retenus par les partenaires sociaux) :

€ Des aides financières individuelles

intervenant dans des situations de précarité en lien avec le domaine de la prévoyance. Elles sont destinées à couvrir tout ou partie des dépenses lors d'une situation de vulnérabilité, de handicap, d'accompagnement de salariés aidants ou d'insertion professionnelle.

Faire le point sur sa santé avec un bilan de prévention

L'accès au dispositif en ligne « En Quête De Vie » pour vous aider à savoir où vous en êtes sur les thématiques « manger », « bouger », « dormir » ainsi que le stress et le tabac.

Rendez-vous sur www.eqdv.fr pour commencer votre bilan.

Mettre toutes les chances de son côté face au cancer

La prise en charge à 100 % de l'innovation médicale Visible Patient en cas de traitement d'un cancer permettant d'obtenir une modélisation en 3D en vue d'une opération chirurgicale.

Parlez en à votre médecin et rendez-vous sur www.visiblepatient.com pour en savoir plus.

Le #ParcoursINM après cancer

L'accès à un programme personnalisé de lutte contre les récurrences après les traitements suite à un cancer basé sur des interventions non médicamenteuses (INM) : activité physique adaptée, alimentation et motivation.

Contactez une infirmière au 0 801 801 321.

Votre programme « Branchez-vous santé »

www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante

Qui est concerné ?

- **Les adhérents** au contrat collectif de prévoyance
- **Les salariés adhérents** qui quittent l'entreprise pendant une période de 12 mois **dans le cadre de la portabilité des droits.**

L'action sociale du fonds de solidarité est destinée aux **salariés vulnérables et en situation de fragilité, sous conditions de ressources** définies avec les partenaires sociaux de votre branche professionnelle. Les situations les plus délicates sont instruites par des professionnels de l'action sociale.

Un accès facile et simplifié pour vos demandes d'actions sociales :

AG2R LA MONDIALE

09 69 36 10 43

(appel non surtaxé)

actionsociale.ccn65@ag2rlamondiale.fr

Un site internet dédié à la profession :

www.ag2rlamondiale.fr/ccn-65



AG2R LA MONDIALE et l'OCIRP, solidaires aux côtés des partenaires sociaux

AG2R LA MONDIALE et l'OCIRP apportent un soutien particulier à ses adhérents confrontés à des difficultés, que celles-ci soient liées à la maladie, à un passage en invalidité, à un décès, au handicap, à l'accompagnement des salariés aidants ou à l'insertion professionnelle.

Parce que nous avons compris que le dialogue social était un élément clé de la solidarité, nous apportons notre soutien régulier aux partenaires sociaux de votre branche professionnelle qui s'engage pour un degré élevé de solidarité.

GIE AG2R - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'union de mutuelles et de société d'assurances - Membre d'AG2R LA MONDIALE - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - 801 947 052 RCS Paris.

OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance), Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - 17 rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 Paris - Tél. : 01 44 56 22 56.